

LA PASSERELLE DU FORUM



SAISON 2025 - 26



VILLE DE
BOULOGNE-
BILLANCOURT



CHERS HABITANTS, CHERS ADHÉRENTS,

Une nouvelle saison s'ouvre au Centre Social La Passerelle du Forum, et avec elle, l'envie renouvelée de faire vivre un lieu où chacun trouve sa place, sa voix et sa part à partager.

L'année passée a été particulièrement riche en rencontres, en projets et en moments chaleureux. Merci à vous toutes et tous d'avoir fait de cette saison un beau témoignage de ce que nous pouvons construire ensemble.

Nous espérons que cette nouvelle année sera encore plus belle, plus vivante, plus proche de vos envies et de vos besoins.

Ici, nous croyons profondément que le vivre ensemble ne se décrète pas : il se construit, jour après jour, dans la simplicité d'un bonjour, dans l'accueil d'une parole, dans la joie d'un atelier partagé ou d'un moment convivial.

L'écoute de chacun, quels que soient son âge, son histoire ou son parcours, reste au cœur de notre démarche. Parce qu'un centre social, ce n'est pas seulement un lieu d'activités — c'est un espace de rencontres, d'entraide et de construction collective.

Que vous soyez adulte, parent, ado, ou tout simplement curieux de découvrir ce que nous proposons, soyez les bienvenus. Notre pôle Ados reste engagé pour accompagner les jeunes dans leur scolarité, mais aussi pour leur ouvrir des portes vers la culture, les loisirs et l'épanouissement personnel.

Cette saison 2025/2026, nous espérons la vivre à vos côtés, dans la simplicité, la bienveillance et la joie de se retrouver.

À très bientôt à La Passerelle !

Martial Dutailly
Directeur général Ifac

Constance Yohou
Directrice du centre social



SOMMAIRE

L'édito	2
Ifac en quelques mots	4
Nos Structures	5
Le Pôle ADULTES FAMILLES	6-8
Agenda culturel et événementiel.	9
Numérique et partenariat	10
Le Pôle ADOS	11
Le Pôle SPORT	12
Tarifs	13
Règlement intérieur	14-15
Nos adresses.	16

RETROUVEZ - NOUS SUR

FACEBOOK



INSTAGRAM





NOS VALEURS

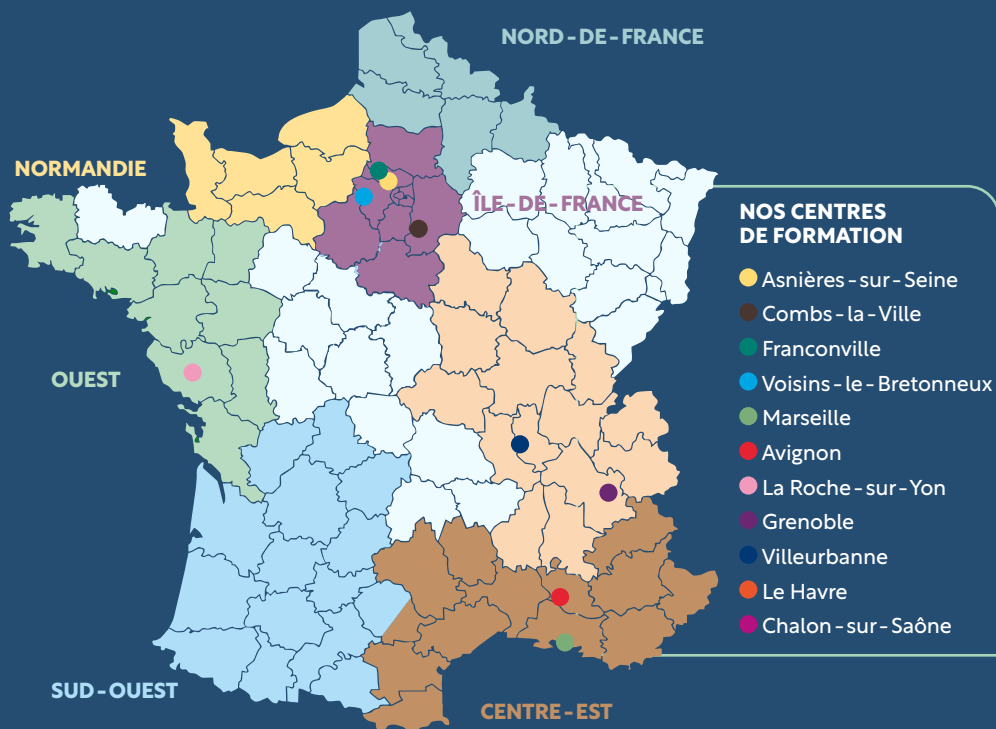
- Citoyenneté et lien social Laïcité
- Responsabilisation de l'individu pour son engagement Éducation
- Environnement Lien social – loisirs
- Développement personnel Égalité femmes – hommes

NOS 3 AXES D'INTERVENTION

1. La formation animation professionnelle, animation volontaire, métiers de la petite enfance et de l'aide à la personne
2. L'animation d'activités et la gestion d'espaces socioculturels et éducatifs
3. Le conseil des acteurs-trices de la vie locale

LES + IFAC

- Un souci de la politique locale pour une construction de projets techniques réalistes et personnalisés.
- Un réseau dynamique de formateurs-trices, stagiaires, élu-e-s, partenaires.
- Une formation permanente des salarié-e-s et des acteurs-trices de terrain.
- Une solide expérience dans la gestion d'équipements publics.
- Un cœur de métier né de l'animation et la formation.
- Une association libre, indépendante, bâtie sur une volonté de diversité des pratiques et des idées.



NOS STRUCTURES

SIÈGE DE LA PASSERELLE DU FORUM

63/65 allée du Forum
92100 Boulogne - Billancourt
csboulogne@dso.ifac.asso.fr
0146214534

Lundi - Mercredi : 10h - 13h / 14h - 18h

Mardi : 9h30 - 13h / 14h - 18h

Jeudi : 10h - 13h / 14h - 20h

Vendredi : 14h - 17h



LE PÔLE ADOS

1732 Allée du Vieux Pont de Sèvres
Issaka.samake@utidf.ifac.asso.fr
0146214534 / 0146081093

PÉRIODE SCOLAIRE :

Mardi, jeudi et vendredi : 16h - 20h

Mercredi : 14h - 20h

Samedi : 11h - 13h/14h - 20h

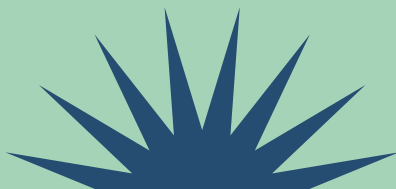
VACANCES SCOLAIRES

**Du Lundi au Vendredi de 9h30 - 12h30
et de 13h30 - 18h**



L'ESPACE FORUM

1674 Allée du Vieux Pont de Sèvres
0146214534



LE PÔLE ADULTES FAMILLES

Le secteur Adultes et Familles accompagne les habitants dans leurs parcours de vie à travers des actions à la fois individuelles et collectives. À l'écoute des besoins de chacun, il propose un accompagnement social personnalisé, confidentiel et bienveillant.

Il s'agit d'un espace d'accueil, de rencontres et d'engagement au service des familles et de la vie de quartier.

Sorties entre adultes, moments partagés avec les enfants, ateliers loisirs... il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

L'ACCUEIL

Basé sur une écoute attentive et la bonne compréhension des besoins exprimés, a pour but de proposer une offre globale d'information, d'orientation, et de facilitation en matière d'accès aux droits au sens le plus large.

Les professionnels de la Passerelle du forum organisent les conditions d'accueil pour que celui-ci soit le plus chaleureux et convivial possible.

Il s'agit de vous proposer :

- Un espace de parole et d'écoute ouvert à tous, sans distinction d'âge, de culture ou de catégorie social
- Un lieu de vie, de rencontres, d'échanges et de soutien
- Un lieu d'orientation et où vous êtes accompagnés pour trouver une information
- Un lieu d'accompagnement de vos projets
- Un lieu où nous respectons la discrétion de votre situation



HORAIRES :

lundi : 10h-13h / 14h-18h

mardi : 9h30-13h / 14h-18h

mercredi : 10h-13h / 14h-18h

jeudi : 10h-13h / 14h-20h

vendredi : 14h-17h

Le premier samedi du mois sauf événement spécial : 10h-13h / 14h-17h



LES RÉFÉRENTES FAMILLES

Le pôle Adultes Familles regroupe l'ensemble des actions en direction des adultes (+18 ans), des familles, des seniors et, plus largement, des habitants de Boulogne – Billancourt. Elles visent dans l'ensemble à les soutenir dans leurs problématiques quotidiennes via la création de lien social, la proposition d'activités socioculturelles, de sorties, d'événements ainsi que des accompagnements individuels lorsque nécessaires.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET SOCIAL *(Gratuit)*

Un accueil individualisé vous est proposé afin de vous accompagner dans l'accomplissement de vos différentes démarches

Aide administrative, accompagnement et orientation vers des partenaires dans tous les domaines (santé, handicap, retraite, emploi, formation, étrangers, tri de papiers, parentalité, logement...)

Au Centre Social du Pont de Sèvres

SUR RDV :

Lundi de 14h30 à 17h30

Jeudi de 16h à 19h30

SANS RDV :

Vendredi de 14h à 16h45

Antenne Municipal du Square,

12 Square Des Moulineaux :

Mercredi de 14h à 18h

ÉCRIVAIN PUBLIC *(Gratuit)*

Une bénévole est à votre disposition pour vous aider dans la rédaction de tous vos courriers

SUR RDV : Mardi de 10 à 12h

(Hors vacances scolaires)



ANIMATION COLLECTIVE

ADULTES

Les ateliers créatifs, parents - enfants, les sorties, évènements, repas, constituent autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de découvrir ensemble. Alors n'hésitez pas, adhérez dès la rentrée !

T'CAFÉ (gratuit)

Partage d'un Thé/Café en toute convivialité.

En accès libre, le mardi de 9h30 à 10h30 hors vacances scolaires.

I FIL GOOD (gratuit)

Tricot, crochet, couture solidaire

Sur inscription, le mardi de 10h30 à 12h30 hors vacances scolaires.

ATELIER CRÉATIF

Sur inscription, le vendredi de 14h30 à 16h30 hors vacances scolaires.

ZUMBA

Gymnase Castéja

**Sur inscription,
le samedi de 9h à 10h et de 10h à 11h
hors vacances scolaires.**

**Et des ateliers créés
à l'initiative des habitants !**

MOSAÏQUE (gratuit)

Au Centre Social

Sur inscription, le mardi de 14h30 à 16h30 hors vacances scolaires.

PERMANENCE «CULTURES DU CŒUR»

Des places pour des spectacles, des entrées au musée, des billets pour des expositions... à tarif préférentiel et selon les disponibilités !

Du lundi au jeudi de 10h à 12h et le jeudi de 14h à 19h30 à l'accueil du centre social.



AGENDA CULTUREL ET ÉVÉNEMENTIEL

Tout au long de l'année votre Centre social vous propose des événements et des sorties culturels et loisirs pendant les vacances scolaires.

NOUS AVONS PAR EXEMPLE :

OCTOBRE :

- La semaine : **Santé et BienÊtre** pour se faire plaisir et se ressourcer.
- La fête d'Halloween
- Une sortie famille

DÉCEMBRE :

- La Broc'de Noel
- Et deux sorties : une en famille et une entre adultes.

FÉVRIER :

- Une sortie famille

MARS :

- La semaine en Avant Toutes, dédiée aux droits des femmes

AVRIL :

- Une sortie famille

MAI :

- La Brocante des Petits Bou'lonnais

CHAQUE VEILLE DE VACANCES SCOLAIRES :

- Une soirée à thème au Centre Social Pont de Sèvres

ÉTÉ :

- Festiv'Été 2025 : Venez découvrir nos Terrasses d'été et nos sorties (Mer, parc d'attractions...)



NUMÉRIQUE

4 postes informatiques dédiés sont mis à votre disposition, avec ou sans accompagnement, afin d'effectuer vos recherches et vos démarches en ligne.

- **En accès libre, selon disponibilités**

Nous proposons aussi tout au long de l'année des formations numériques.

- **Sur inscription les jeudis de 18h à 19h45**

PARTENARIATS

PERMANENCE DE LA CAF

Deux travailleurs sociaux reçoivent les familles allocataire de la CAF 92 pour apporter des informations, vous accompagner dans vos démarches et vous orienter vers nos partenaires selon vos besoins, notamment pour toute situation ou évènement lié :



- À la parentalité (séparation, divorce, décès d'un enfant ou du conjoint...)
- Au logement (impayés de loyers, bénéficiaires ALF et APL)
- À l'insertion sociale et professionnelle (familles monoparentales minima «nouvelle naissance», baisse de ressources des minima sociaux, et nouvel arrivé sur le département).
- Le mercredi et le jeudi, sur rendez-vous, directement auprès de la CAF, à l'adresse suivante : agence - action - sociale - montrouge, [cafnanterre @caf.cnafmail.fr](mailto:cafnanterre@caf.cnafmail.fr)



LE PÔLE ADOS

Dans le cadre de la réussite éducative, notre équipe accompagne chaque adolescent.e dans son propre parcours, afin de garantir l'égalité des chances et de prévenir le décrochage scolaire pour que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel, s'épanouir et réussir sa vie en société.

ACCUEIL DE LOISIRS

Sur inscription (Gratuit)

Dans une démarche de co-construction de la programmation, l'équipe d'animation propose aux jeunes du centre des activités de type jeux de société, ateliers créatifs, des sorties (payantes)...

**Pendant les périodes scolaires,
le mercredi 14h à 20h
et le samedi de 11h à 13h et de 14h à 20h.**

**Pendant les vacances scolaires,
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h.**

Durant chaque vacances scolaire un stage de Tennis est organisé en partenariat avec le TCBB sur une semaine.
Et de nombreux activités et sorties

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE :

Tous niveaux collège et lycée. *(Gratuit)*
Aide aux devoirs : Un espace est proposé aux adolescent.e.s pour réaliser leur travail scolaire ; des ordinateurs sont mis à leur disposition et des bénévoles soutiennent l'équipe d'animation pour les encadrer, les aider à comprendre les consignes et réaliser des recherches.

**Les mardis, jeudis et vendredis
de 16h à 20h.**



TUTORAT SCOLAIRE

Sur inscription (Gratuit)

Un suivi individuel de tutorat scolaire est possible via notre partenariat avec l'association d'étudiants de ISC HUMAN de novembre à mai. L'orientation vers ce service s'effectue par l'équipe du centre social.

INITIATIVE JEUNES

Soucieux de participer à la vie de leur quartier et porteur d'une véritable fibre citoyenne, en partenariat avec le magasin Carrefour implanté sur la dalle, les jeunes adhérent.e.s du Pôle Ados, se mettent à votre disposition, pour vous aider à porter vos courses !

**1 jour par période de vacances
scolaires Renseignement par voie
d'affichage ou auprès de la structure.**

En plus du soutien à la scolarité, l'équipe d'animateurs soutient les parents en les aidant à mieux comprendre le système éducatif et à soutenir leurs enfants dans leurs parcours scolaires. Pour cela des temps d'échanges et de convivialité sont régulièrement proposés aux familles.

Et l'équipe propose et organise de nombreuses activités et sorties en co-construction avec les jeunes les mercredis, samedis et pendant chaque vacances scolaires.



LE SECTEUR SPORT

Une équipe de 5 éducateurs sportifs diplômés vous accueille pour vous proposer une pratique de loisirs !

MUSCULATION

À partir de 16 ans (cf tarif)

Activité en libre - service ou accompagnement individualisé.

Rameurs – vélo – tapis de course – appareils de musculation ...

Du mardi au vendredi :

9h15 - 11h45 / 14h15 - 20h45

Samedi : 9h45 - 12h15 / 13h45 - 17h15

📍 À l'espace forum

REMISE EN FORME

À partir de 18 ans (cf tarif)

Mardi, jeudi et vendredi : 12h15 - 13h15
(hors vacances scolaires)

📍 À l'espace forum

BOXE ANGLAISE

À partir de 13 ans (cf tarif)

Lundi, mercredi et vendredi : 17h15 - 20h45

Mardi et jeudi : 17h15 - 18h45

📍 À l'espace forum

BOXE ÉDUCATIVE

Réservée aux 6/12 ans (cf tarif)

6/9 ans : mercredi 14h15 - 15h.

10/12 ans : mercredi 15h15 - 16h

📍 À l'espace forum

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

À partir de 16 ans (cf tarif)

Cuisse Abdo Fessier

Mardi et jeudi : 19h15 - 20h45

📍 Au gymnase Castéjà

FOOT EN SALLE

(Gratuit sur inscription)

Pour les 11/17 ans

Les vendredis :

18h15 - 20h

📍 Au gymnase des Dominicaines

Le samedi : 14h15 - 17h45

📍 Au gymnase Gabriel Voisin

Pour les majeurs

Les vendredis : 20h15 - 22h15

📍 Au gymnase des Dominicaines

Des évènements sportifs sont organisés plusieurs fois dans l'année comme des tournois de foot salle sur la ville, les défis musculation, balade nordique dans le Parc de St Cloud...



TARIFS



ADHÉSION INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE

6 €/AN

ATELIERS

Avec intervenant

48 €/an

ZUMBA

48 €/an

FOOT EN SALLE

Gratuit

BOXE

6/17 ans

Gratuit

18/25 ans

16€/an

26 ans et +

21 €/an

REMISE EN FORME

Tarif réduit

16 €/an

Plein tarif

21 €/an

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Tarif réduit

16 €/an

Plein tarif

21 €/an

MUSCULATION

Tarif réduit

21 €/an

Plein tarif

105 €/an

Sortie Famille sans droit d'entrée

4€ (Sortie à la mer, balade en forêt, ...)

Sortie Famille avec droit d'entrée

9 € (Cinéma, expositions, musées...)

Sorties Adolescents

20% du droit d'entrée (arrondi à l'euro supérieur)

sorties famille : 1/2 tarif pour les 4/12 ans et gratuit pour les moins de 4 ans

PAIEMENTS ACCEPTÉS : espèces, chèques, CB, chèques vacances, bons CAF

Les paiements par chèque se font à l'ordre du Trésor Public.

Toute inscription à une activité physique est conditionnée par la présentation d'un certificat médical.

TARIF RÉDUIT : RSA, - 26ans, étudiant, retraité & actifs aux revenus inférieurs au SMIC

Les usagers en situation de handicap, ayant adhéré au centre social et titulaires de la carte mobilité inclusion ou invalidité bénéficieront de la gratuité de l'ensemble des activités.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

PRÉAMBULE

Le présent règlement formalise les règles de fonctionnement et de vie, les modalités de participation il est évolutif et pourra être modifié si nécessaire.

CONDITIONS D'ADHÉSION

L'adhésion donne accès aux activités organisées par le Centre Social.

Elle est obligatoire au préalable à toute participation à une activité et est non remboursable.

L'adhésion est valable jusqu'au 31 août de la saison en cours quelque soit la date de souscription.

Adhésion : justificatif d'identité et justificatif de domicile ou d'hébergement avec en plus la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant.

Inscription à une activité sportive : Certificat médical de non contradiction à la pratique de l'activité demandée. Si demande de plusieurs activités, le préciser sur le certificat médical.

CONDITIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION DES ACTIVITÉS

L'inscription à une activité (atelier, sortie, évènement ponctuel, etc.) est distincte de l'adhésion au Centre Social.

Certaines activités du centre social sont payantes, le cas échéant se référer aux tarifs en vigueur (votés au conseil municipal).

Toute inscription à une activité n'est valide que si le paiement est effectué.

Le Centre Social est assuré pour l'ensemble des activités qu'il organise. Pour autant chaque usager doit être assuré en responsabilité civile ou/et extra-scolaire pour ce qui concerne les dommages causés à autrui.

SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ ACTIVITÉS JEUNES

Les jeunes sont sous la responsabilité des animateurs durant les activités organisées par le Centre Social.

Le centre social décline toute responsabilité en cas de :

- Fermeture des équipements municipaux où se déroulent les activités
- Perte, vol ou détérioration de tout objet dans le centre social ou dans ses annexes

ACTIVITÉS FAMILIALES

Lors du déroulement des activités familiales le parent ou la personne ayant l'autorité, est entièrement responsable du comportement et de la sécurité de son (ses) enfant(s).

SANTÉ

Les équipes d'encadrement ne sont pas autorisées à donner de traitements médicaux aux enfants. Dans le cas de petites plaies, les premiers soins seront donnés par l'animateur. En cas d'accident grave, l'équipe d'animation appellera en priorité les secours.

RÈGLES DE VIE DU CENTRE SOCIAL

Le respect est un des principes fondamentaux du fonctionnement du centre social et une de ses valeurs de référence.

Les règles de vie sont les mêmes, quel que soit le lieu d'intervention du Centre Social.

LE RESPECT DES PERSONNES :

Il implique l'interdiction de porter atteinte à l'intégrité physique ou verbale d'autrui. Les comportements vexatoires, insultes, actes de violence ou d'incivilité, propos discriminatoires, ne sont pas tolérés et peuvent être passibles de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion, éventuellement un dépôt de plainte.

Une attitude et une tenue correcte sont exigées à l'intérieur du centre social et de ses annexes. Le comportement doit être calme, soucieux du bien-être et de la sécurité tant du personnel du Centre Social que des autres usagers.



MATÉRIEL :

Pour le bon fonctionnement des activités, il est demandé de ne pas faire de bruit aux abords des salles. Le matériel installé dans le centre social à la disposition des usagers ne doit être ni détérioré, ni détourné de son usage initial. Chaque adhérent a donc la responsabilité du matériel utilisé. L'installation et le rangement du matériel sont inclus dans le temps de l'activité.

LE RESPECT DES LIEUX :

Aucune dégradation volontaire ne peut être tolérée. Les personnels, les adhérents, les usagers sont responsables financièrement des dégradations qu'ils auraient occasionnées volontairement ou par négligence. Les vélos doivent être garés à l'extérieur du centre social.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ :

Le nettoyage et le rangement sont l'affaire de chacun, tout le monde doit participer. Les locaux des structures sont nettoyés chaque matin. Toutefois, le personnel d'entretien ne se substitue pas aux adhérents pour ranger et nettoyer. Avant de quitter la structure, la salle doit être rangée et laissée propre.

Il est interdit de fumer à l'intérieur du centre social et de ses annexes.

Les toilettes ne sont pas une aire de jeux et doivent être laissées propres.

Tout accident ou incident doit être signalé à l'accueil et à la direction pour que des réponses adaptées soient mises en œuvre.

Le directeur du centre social ou son représentant peut demander à quiconque qui, par son comportement, ses écrits ou ses propos, manifesterait un manque de respect du public ou du personnel, de quitter immédiatement l'établissement.

INFORMATIQUE

Le Centre Social met à la disposition des usagers des postes informatiques.

Ce matériel a pour principale vocation :

- L'accès aux démarches administratives dématérialisées, pour les personnes n'y ayant pas accès
- La recherche d'emploi, de logement
- La consultation de mails, réseaux sociaux, sites divers

- L'édition et l'impression de documents dans le cadre de démarches scolaires ou professionnelles (CV et lettres de motivation, annonces)

L'équipe se réserve le droit d'interrompre immédiatement toute connexion illicite (sites faisant l'apologie de la violence, de discrimination, de pratiques illégales, site à caractères pornographique, raciste, xénophobe). Les jeux d'argent en ligne, sites de paris sportifs monétisés sont interdits. L'équipe de professionnels reste disponible et à l'écoute des usagers pour les accompagner dans leurs utilisations des ressources informatiques.

INFORMATIQUE-RGPD

Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles

Le Centre Social met en œuvre un traitement des données à caractère personnel ayant pour finalités l'inscription et la gestion des usagers aux activités proposées, l'élaboration de statistiques de fréquentation, le contact par mail ou SMS pour la communication sur les activités et les projets du centre.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données. Pour toute demande, adressez-vous à l'accueil du centre social. La durée de conservation des données est de 2 ans après la date d'inscription au Centre Social.

DROIT A L'IMAGE

Les adhérents autorisent l'Ifac à réaliser des prises de vues photographiques ou vidéos pendant le déroulement des activités et événements sur lesquels il-elle figure. Il-elle l'autorise à les utiliser pour ses supports de communication sans demander ni rémunération ni droit d'utilisation. Ces prises de vue ne feront en aucun cas l'objet d'une diffusion ou d'une utilisation commerciale. Tout.e usager.e peut refuser cette utilisation sur simple demande lors de l'adhésion auprès du centre social.



LA PASSERELLE DU FORUM

NOS ADRESSES

LE SIÈGE DE LA PASSERELLE DU FORUM

Pôle adultes & familles

63/65, allée du forum

csboulogne@dso.ifac.asso.fr

01 46 21 45 34

LE PÔLE ADOS

1732, allée du Vieux Pont de Sèvres

01 46 08 10 93

ANTENNE MUNICIPALE DES SQUARES

*Permanence administrative
& animations*

12, square des Moulineaux

L'ESPACE FORUM

Boxe – musculation et remise en forme

1674, allée du Vieux Pont de Sèvres

LE GYMNASE DES DOMINICAINES

Foot en salle

4, rue Victor Griffuelhes

LE GYMNASE GABRIEL VOISIN

Multi-Sports

52, rue Gabriel et Charles Voisin

LE GYMNASE CASTÉJA

Zumba et renforcement musculaire

1384, rue du Vieux Pont de Sèvres

